

ad 03.001/IV

Rapport de gestion 2002 Motions et postulats des conseils législatifs 2002

Rapport complémentaire des Commissions de gestion à l'intention des Chambres fédérales

du 23 mai 2003

Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Les Commissions de gestion (CdG) ont examiné, avec le rapport de gestion 2002 du Conseil fédéral (03.001/IV), l'état de réalisation des interventions parlementaires transmises par les Chambres fédérales ainsi que les propositions de classement présentées par le Conseil fédéral.

Les commissions vous invitent à donner suite aux propositions de classement du Conseil fédéral. Elles vous proposent également, à titre exceptionnel, de procéder au classement de l'ensemble des motions et postulats transmis par les Chambres fédérales durant les précédentes législatures, et ce afin de créer des conditions favorables à une bonne application de la nouvelle loi sur le Parlement.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre très haute considération.

23 mai 2003

Au nom des Commissions de gestion
des Chambres fédérales:

Les présidents, Michel Béguelin, député au Conseil des Etats
Brigitta M. Gadiant, conseillère nationale

Rapport

Les Commissions de gestion (CdG) contrôlent chaque année, lors de l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral, l'état de réalisation des motions, mandats et postulats transmis par les conseils depuis plus de quatre ans (art. 33, al. 4, du règlement du Conseil des Etats (RCE), du 24 septembre 1986, RS 171.14; art. 41, al. 3, du règlement du Conseil national (RCN), du 22 juin 1990; RS 171.13). Les commissions examinent également les propositions de classement présentées par le Conseil fédéral pour des interventions auxquelles il a donné suite ou qui sont pendantes depuis plus de quatre ans (art. 33, al. 1 et 2, RCE ; art. 41, al. 1 et 2, RCN).

Dans la pratique, les CdG ont toujours exercée ce mandat de contrôle de manière critique. Ces dernières années, les CdG ont à plusieurs reprises proposé aux conseils de refuser les demandes de classement demandées par le Conseil fédéral, au motif que certaines interventions parlementaires n'avaient pas été mises en œuvre par le Conseil fédéral.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'Assemblée fédérale du 13 décembre 2002 (loi sur le Parlement, LParl)¹ apportera des modifications au système actuel d'examen de la réalisation des interventions parlementaires. Dès la prochaine législature, il est prévu que le Conseil fédéral rende compte annuellement des travaux et des mesures prises pour réaliser des interventions pendantes depuis plus de deux ans (art. 122, al. 1 et art 124, al. 4, LParl). Ce rapport sera examiné dorénavant par les commissions compétentes du Parlement (par exemple, les Commissions de l'économie et des redevances, les Commissions des transports et des télécommunications, etc.) et ne relèvera plus en grande partie de la compétence des CdG.

C'est donc pour la dernière fois que les CdG ont examiné cette année le rapport du Conseil fédéral 2002 sur les motions et postulats des Conseils législatifs (03.001/IV), daté du 19 février 2003².

Les CdG soutiennent l'ensemble des propositions de classement présentées par le Conseil fédéral dans l'année sous revue.

Si l'on fait abstraction de ces propositions de classement, il apparaît toutefois que bon nombre d'interventions parlementaires, notamment celles transmises par les conseils au cours des précédentes législatures, sont encore pendantes dans l'administration. Certaines interventions ont été transmises il y a près de quarante ans et sont totalement dépassées. D'autres interventions ont été infirmées, voire contredites par d'autres décisions du Parlement.

Dans ces circonstances, les CdG ont estimé nécessaire de proposer aux Chambres fédérales le classement de l'intégralité des interventions transmises par les conseils avant le début de la présente législature, c'est-à-dire avant la session d'hiver 1999. La liste de ces interventions figure en annexe.

¹ RS 170.10; RO 2003 3543

² FF 2003 1899. Le rapport de gestion 2002 du Conseil fédéral n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être commandés à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), diffusion des publications, 3003 Berne. Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante: www.admin.ch.

Pour les CdG, il s'agit d'une opération unique destinée principalement à créer des conditions favorables à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le Parlement. Cela doit permettre également de décharger le Conseil fédéral et son administration de certains mandats parlementaires qui ne sont pas prioritaires.

C'est pourquoi, lors de leur séance du 23 mai 2003, les CdG ont décidé, à l'unanimité, de donner suite aux propositions de classement présentées par le Conseil fédéral dans son rapport de gestion 2002. Les CdG invitent également les Chambres fédérales à classer, en sus des propositions du Conseil fédéral, l'ensemble des motions et postulats transmis par les conseils avant la session d'hiver 1999.

Propositions des Commissions de gestion concernant le classement supplémentaire de motions et de postulats

Chancellerie fédérale

- 1998 P 97.3561 *Autorités sur Internet (E 16.3.98, Plattner)*
1999 P 98.3432 *Suppression du terme de «chef» du département (N 8.3.99, Gros Jean-Michel)*

Département des affaires étrangères

- 1986 P 86.390 *Sauvegarde de la navigation rhénane (N 20.6.86, Fetz)*
1991 P 91.3195 *Droits de l'homme. Obligations de la Suisse (N 18.9.91, Columberg)*
1991 P 90.518 *Ratification de la Charte sociale européenne (N 2.10.91, Groupe écologiste)*
1992 P 91.3210 *Relations diplomatiques avec le Saint-Siège (N 3.3.92, Pini)*
1996 P 95.3353 *Réserve à l'article 10, al. 1 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (E 6.6.96, Commission des affaires juridiques CE 94.064 [Minorité Brunner])*
1996 P 96.3370 *Suppression de la réserve concernant la séparation des jeunes et des adultes privés de liberté (N 1.10.96, Commission des affaires juridiques CN 94.064; E 27.11.96)*
1999 P 98.3625 *Adhésion de la Suisse à l'IDEA (N 19.3.99, Vollmer)*

Département de l'intérieur

Office fédéral de la culture

- 1977 P 76.480 *Prévoyance-vieillesse. Ecrivains et artistes (N 24.6.77, Blum)*
1988 P 88.405 *Information dans le domaine de la culture (E 16.6.88, Onken)*
1991 P 91.3261 *Conférences internationales. Utilisation de nos langues nationales (N 4.10.91, Brügger)*
1992 P ad 92.022 *«Dépôt légal». Dispositions légales (N 4.6.92, Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national)*
1993 P 93.3028 *Convention de l'Unesco pour la protection des biens culturels: signature (N 18.3.93, Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national [91.073]; E 9.6.93; classement proposé FF 2002 505)*
1993 P 92.3509 *La jeunesse suisse et l'Europe (N 18.6.93, Keller Anton)*
1993 P 93.3179 *Sauver notre patrimoine culturel (N 18.6.93, Keller Anton)*

- 1993 P 92.3508 *Encouragement indirect de la culture (E 9.6.93, Simmen)*
- 1993 M 92.3259 *La Suisse, plaque tournante du trafic de biens culturels (N 2.6.93, Grossenbacher; E 6.12.93; classement proposé FF 2002 505)*
- 1993 P 92.3259 *La Suisse, plaque tournante du trafic de biens culturels (N 2.6.93, Grossenbacher; E 6.12.93; classement proposé FF 2002 505)*
- 1993 P 93.3215 *Sauvetage d'écrits, d'images et d'enregistrements d'importance nationale (E 6.12.93, Onken)*
- 1994 M 93.3526 *Compréhension linguistique et régionale en Suisse (N 16.3.94, Commission de la compréhension du Conseil national 92.083; E 14.12.93)*
- 1994 M 92.3493 *Rapprochement entre communautés linguistiques (E 27.4.93, Rhinow; N 16.3.94)*
- 1994 M 93.3527 *Compréhension linguistique et régionale en Suisse (E 14.12.93, Commission de la compréhension du Conseil des Etats 92.083; N 16.3.94)*
- 1994 P 94.3017 *Mesures à la compréhension (N 16.3.94, Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national 92.083)*
- 1994 P 94.3141 *Echanges d'écoliers. Rabais sur les titres de transport (N 17.6.94, Schmid Peter)*
- 1994 P 93.3565 *Institution d'un Parlement des jeunes (E 28.9.94, Frick)*
- 1995 P 95.3045 *Politique culturelle du Conseil fédéral (N 24.3.95, Duvoisin)*
- 1996 P 96.3365 *Soutien des parlements des jeunes (N 4.10.96, Commission des institutions politiques CN 96.2015)*
- 1997 P 97.3006 *Encourager les jeunes à mieux connaître les institutions politiques (N 21.3.97, Commission des institutions politiques CN 96.2017) – auparavant: DFI/OFES*
- 1998 P 98.3473 *Création d'une académie fédérale des arts et de la musique (N 18.12.98, Suter)*
- 1999 P 97.3421 *Musées suisses. Elaboration d'une politique globale (N 4.3.99, Widmer)*
- 1999 P 99.3303 *La formation: contribution à la cohésion nationale (N 8.10.99, Maitre)*

Office fédéral de la santé publique

- 1981 P ad 80.083 *Loi fédérale concernant l'exercice des professions médicales. Révision (E 8.10.81, Commission du Conseil des Etats)*
- 1986 P 85.566 *Maladies des voies respiratoires chez les enfants (N 21.3.86, Carobbio)*

- 1986 P 85.990 *Modalités des examens de médecine. Choix entre plusieurs réponses (N 20.6.86, Wick)*
- 1988 P 87.512 *Réforme des études de pharmacie (N 23.6.88, [Hofmann]-Nebiker)*
- 1989 P 89.371 *Passeuses de drogue. Sanctions pénales (N 23.6.89, Schmid; classement proposé FF 2001 3537)*
- 1989 P 89.581 *Examens fédéraux des professions médicales. Révision de l'ordonnance (N 6.10.89, Nabholz)*
- 1990 P 89.695 *Transplantations thérapeutiques (E 15.3.90, Jelmini; classement proposé FF 2002 19)*
- 1991 P 91.3030 *Toxicomanie. Loi sur la prévention (N 21.6.91, Neukomm; classement proposé FF 2001 3537)*
- 1991 M 90.411 *Politique coordonnée de la drogue (E 2.10.90, Bühler; N 2.10.91; classement proposé FF 2001 3538)*
- 1991 M ad 87.232 *Loi sur les stupéfiants. Révision (N 26.9.90, Commission de la santé publique et de l'environnement du Conseil national; E 26.9.91; classement proposé FF 2001 3538)*
- 1993 P 93.3129 *Pour la révision des règles de la formation de médecin (N 18.6.93, Pidoux)*
- 1993 P 93.3121 *Révision des dispositions régissant la formation médicale (E 15.12.93, Simmen)*
- 1994 P 93.3414 *Pour une période de travail social en lieu et place du numerus clausus (E 7.3.94, Plattner)*
- 1995 M 93.3673 *Prévention de la toxicomanie. Loi (N 6.10.94, Groupe démocrate-chrétien; E 14.3.95; classement proposé FF 2001 3538)*
- 1995 M 94.3052 *Législation sur la transplantation d'organes (E 22.9.94, Huber; N 23.3.95; classement proposé FF 2002 19)*
- 1995 M 93.3573 *Commerce d'organes humains. Interdiction (E 22.9.94, Onken; N 23.3.95; classement proposé FF 2002 19)*
- 1995 M 95.3080 *Modification des dispositions fédérales relatives à la formation médicale (N 21.3.95, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN 94.097; E 19.9.95)*
- 1995 P 95.3038 *Médicaments. Système d'enregistrement électronique des données (N 6.10.95, Bischof)*
- 1996 P 94.3423 *Pour une généralisation de la solution des médiateurs scolaires en Suisse (N 21.3.96, Comby; classement proposé FF 2001 3537)*
- 1996 P 96.3093 *Information, formation et éducation en matière de nutrition (N 21.6.96, Vollmer)*
- 1996 P 94.3579 *Politique suisse de la drogue (E 14.3.95, Morniroli; N 13.6.96; classement proposé FF 2001 3537)*

- 1996 P 95.3321 *Alcoolisme. Mesures de prévention à l'intention de la jeunesse (N 7.3.96, Gonseth; E 17.9.96)*
- 1996 P 96.3493 *Interdiction de la vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans (N 13.12.96, Zwygart)*
- 1997 P 97.3311 *Jus de fruits alcoolisés (N 19.12.97, Fässler)*
- 1998 P 98.3025 *Institution d'une commission chargée d'enquêter sur les accidents médicaux (N 9.10.98, Günter)*
- 1998 P 98.3351 *Lutte contre le tabagisme (N 18.12.98, Grobet)*
- 1999 M 98.3053 *Loi sur les professions médicales: compétences médicales dans d'autres domaines (N 25.6.98, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN 96.058; E 16.3.99)*
- 1999 P 97.3515 *Service de contact téléphonique pour les consommateurs de drogues (N 4.3.99, Schmied Walter; classement proposé FF 2001 3537)*
- 1999 P 99.3000 *Responsabilité dans le cas des transplantations (N 4.3.99, Commission de la sécurité sociale et de la santé CN 98.035; classement proposé FF 2002 19)*
- 1999 P 97.3501 *Vitamine B9. Prophylaxie (N 17.6.99, Wiederkehr)*
- 1999 P 99.3241 *Articles en cuir. Protection du consommateur (N 8.10.99, Vollmer)*

Office fédéral de la statistique

- 1993 P 92.3426 *Importance économique des soins voués au ménage et aux enfants (N 19.3.93, Stamm Judith)*
- 1994 P 94.3136 *Mise à jour du rapport sur l'égalité de l'Office fédéral de la statistique (N 17.6.94, von Felten)*
- 1994 P 94.3309 *Activités sociales. Statistiques par sexe (N 7.10.94, Goll)*
- 1994 M 93.3391 *Exécution des peines de détention (E 8.3.94, Schmid Carlo; N 16.12.94) – auparavant: DFJP/OFJ*
- 1995 P 95.3044 *Egalité des sexes. Recherches sociologiques (N 23.6.95, Groupe radical-démocratique)*
- 1995 P 95.3550 *Comptes nationaux. Extension (N 21.12.95, Strahm Rudolf)*
- 1996 P 96.3262 *Travail rémunéré et travail non rémunéré. Rapport sur la répartition actuelle et mesures en vue d'une nouvelle répartition (N 4.10.96, Aepli Wartmann)*
- 1997 P 97.3539 *Comptabilité nationale écologique (N 2.12.97, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CN 97.033)*
- 1998 P 98.3219 *Assurances sociales. Statistique (N 9.10.98, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN)*

- 1998 P 98.3403 *Indice des prix à la consommation. Harmonisation entre la Suisse et l'UE (E 2.12.98, Büttiker)*
- 1999 P 98.3628 *Sécurité sociale. Améliorer les bases statistiques (N 19.3.99, Zapfl)*
- 1999 P 99.3125 *Statistique des avortements en Suisse (N 18.6.99, Zwygart)*
- 1999 P 99.3350 *Améliorer les statistiques en matière criminelle (N 8.10.99, Ammann Schoch)*

Office fédéral des assurances sociales

- 1985 P 85.554 *Prévoyance professionnelle. Risque accru d'invalidité (N 20.12.85, Lanz)*
- 1991 P ad 91.039 *Elimination des obstacles à une ratification de la Convention no 170 BIT (N 24.9.91, Commission de la sécurité sociale du Conseil national) – (no 171 BIT v. SECO)*
- 1992 P 92.3191 *Assurance-accidents des écoliers et étudiants. Calcul de la rente (N 9.10.92, Hafner Ursula)*
- 1992 P 92.3223 *Prestations de l'assurance-accidents obligatoire en cas de suicide ou de tentative de suicide (N 9.10.92, Bircher Silvio)*
- 1996 P 96.3098 *Mise en gage des droits d'une institution de prévoyance (N 21.6.96, Rechsteiner Paul)*
- 1996 P 96.3178 *Concept de prévention contre la violence quotidienne dans le milieu social immédiat (N 13.6.96, Commission des affaires juridiques CN 93.034)*
- 1996 M 96.3553 *Haute surveillance, surveillance et contrôle dans le domaine de la LPP (N 10.12.96, CEP CFP CN; E 5.12.96) point 1*
- 1996 M 96.3545 *Haute surveillance, surveillance et contrôle dans le domaine de la LPP (E 5.12.96, CEP CFP CE; N 10.12.96) point 1*
- 1996 P 96.3398 *Exploitation sexuelle des enfants (N 13.12.96, Hochreutener)*
- 1996 P 96.3430 *Soins à domicile et en homes spécialisés. Concept global (N 13.12.96, Hochreutener)*
- 1997 P 96.3561 *Encouragement des traitements ambulatoires et semi-hospitaliers (N 21.3.97, Gysin Remo; classement propose FF 2001 693)*
- 1997 P 96.3568 *Assurance-maladie. Réduction des primes I (N 21.3.97, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN)*
- 1997 P 96.3569 *Assurance-maladie. Réduction des primes II (N 21.3.97, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN)*
- 1997 P 96.3617 *LPP. Responsabilité des organes (N 20.6.97, Gross Jost)*
- 1997 P 97.3336 *Subsides du fonds de garantie de la LPP en cas de primes de risque exorbitantes (N 10.10.97, Rechsteiner-Bâle)*

- 1997 P 97.3356 *Réglementation du traitement psychothérapeutique (N 10.10.97, Wiederkehr)*
- 1998 P 97.3616 *PME. Réduction immédiate des dépenses administratives (N 20.3.98, Gusset)*
- 1998 P 98.3013 *Institutions de prévoyance. Forme juridique spéciale (N 26.6.98, Hochreutener; classement proposé FF 2000 2496)*
- 1998 P 96.3632 *Assurance-maladie. Franchise dépendante du revenu (N 8.10.98, Cavalli)*
- 1998 P 98.3332 *Conférence nationale sur la pauvreté (N 9.10.98, Weber Agnes)*
- 1998 P 98.3344 *Spitex. Réglementer l'activité des associations (N 9.10.98, Vermot; classement propose FF 2001 693)*
- 1998 P 98.3487 *LAMal. Nécessité d'un contrôle efficace (E 2.12.98, Saudan)*
- 1999 P 97.3217 *Minimum vital pour tous (N 4.3.99, Teuscher)*
- 1999 P 99.3009 *Mise en oeuvre de l'assurance-maladie (N 19.3.99, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN 98.442)*
- 1999 P 96.3494 *Liste des hôpitaux au niveau de la Confédération (N 8.10.98, Gysin Remo, E 17.6.99; classement proposé FF 2001 693)*
- 1999 P 98.3127 *Projet de mise à contribution de la TVA pour financer les assurances sociales et d'autres tâches de la Confédération (N 17.6.99, Groupe libéral)*
- 1999 P 99.3096 *Prestations «exportées». Assurer le financement de l'AVS/AI (N 18.6.99, Wyss)*
- 1999 P 99.3154 *Suppression par les cantons des subventions directes allouées aux hôpitaux (art. 49 al. 1 LAMal) (N 31.5.99, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN 98.302; classement propos FF 2001 693)*
- 1999 P 99.3326 *Deuxième pilier. Egalité entre les couples mariés et les autres formes de communauté de vie (N 8.10.99, Bühlmann)*
- 1999 P 99.3181 *Pratiques anti-sociales de certaines caisses-maladie et création d'une autorité de réclamation (N 8.10.99, Grobet)*
- 1999 P 99.3067 *Fondations collectives et communes (N 8.10.99, Rechsteiner-Bâle)*
- 1999 P 99.3297 *L'histoire vraie des orphelins suisses (N 8.10.99, Simon)*

Groupement de la science et de la recherche

- 1999 M 99.3153 *Article constitutionnel sur l'enseignement supérieur (E 21.4.99, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CE 98.070; N 23.9.99) – auparavant: DFI/OFES*

Office fédéral de l'éducation et de la science

- 1994 P 94.3019 *Loi sur les bourses d'études. Révision (N 17.6.94, Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national 93.413)*
- 1995 P 95.3023 *Maturité professionnelle et accès à l'université (E 8.6.95, Onken)*
- 1995 P 95.3198 *Maturité professionnelle et études universitaires (N 19.9.95, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN 94.056)*
- 1999 P 98.3652 *Faire du développement durable: objectif de la recherche (N 19.3.99, Suter; classement proposé FF 2003 2068)*
- 1999 P 97.3189 *Pour des dépenses constantes dans les domaines de la formation, de la recherche et des transferts de savoir et de technologies (N 4.3.99, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN; classement proposé FF 2003 2068)*
- 1999 P 98.3645 *Commissions éthiques suisses. Organisation et coordination (E 16.3.99, Plattner)*

Département de justice et police

Office fédéral de la justice

- 1963 P 8571 *Révision des dispositions sur la tutelle (N 11.12.63, Schaffer)*
- 1970 P 10470 *Unification du droit en matière de responsabilité civile (N 7.10.70, Cadruvi)*
- 1972 P 11184 *Procédure de mise sous tutelle (N 27.9.72, Muheim)*
- 1973 P 11534 *Réparation en cas d'inconscience (E 19.9.73, Dillier)*
- 1973 P 11483 *Procédure de mise sous tutelle (N 15.3.73, Oehen)*
- 1974 P 11721 *Législation pour les groupes de sociétés (N 24.6.74, Koller)*
- 1975 P 12126 *Révision du droit de la société anonyme (N 3.10.75, Baumberger; classement proposé FF 2002 2949)*
- 1976 P 76.433 *Fabrication de produits chimiques. Dangers (N 14.12.76, Carobbio)*
- 1981 P 80.429 *Maladies professionnelles. Prescription de la responsabilité (N 19.6.81, Crevoisier)*
- 1981 P 80.476 *Accidents du travail. Prescription (N 19.6.81, Ziegler-Genève)*
- 1981 P 81.345 *Société coopérative. Nouvelle définition (N 19.6.81, Groupe de l'Union démocratique du centre)*
- 1982 P 80.590 *Prescription durant un procès en cours (N 17.12.82, Leuenberger)*

- 1984 P 84.534 *Adoption. Révision de l'art. 268 CC (N 14.12.84, Eggly-Genève)*
- 1987 P 86.141 *Protection de l'environnement. Responsabilité civile (N 19.6.87, Uchtenhagen)*
- 1988 P ad 87.221 *Responsabilité civile du personnel médical (N 23.6.88, Commission de la sécurité sociale du Conseil national)*
- 1989 P 89.370 *Analyse des génomes. Réglementation légale (N 23.6.89, Ulrich)*
- 1990 P 89.780 *Entraide judiciaire internationale. Extension (N 23.3.90, Scheidegger) – auparavant: DFJP/OFP*
- 1990 M 90.516 *Réforme de la justice. Mesures à long terme (N 5.10.90, Groupe radical-démocratique; E 25.9.90; classement proposé FF 2001 4005)*
- 1990 M 90.521 *Réforme de la justice. Mesures à long terme (E 25.9.90, Schoch; N 5.10.90; classement proposé FF 2001 4005)*
- 1990 P 90.655 *Cours de droit fiscal à Saint-Gall (N 5.10.90, Oehler; classement proposé FF 2001 4005) – auparavant: DFF/ADC*
- 1990 P 90.854 *Raccourcissement des procédures administratives (N 14.12.90, Leuba; classement proposé FF 2001 4005; classement proposé FF 2001 4005) – auparavant: DFJP/OFAT*
- 1991 M ad 89.240 *Analyses de génome (N 20.3.91, Commission du Conseil national; E 11.6.91)*
- 1992 P 91.3306 *Garages-parkings. Responsabilité civile des exploitants (N 20.3.92, Keller)*
- 1992 P 90.961 *Droit de tutelle et de protection de l'enfant. Délais de recours (N 16.12.92, Dünki)*
- 1992 P 93.3005 *Nouvelle forme de société pour petites et moyennes entreprises (E 10.12.92, Commission du Conseil des Etats 91.430; classement proposé FF 2002 2949)*
- 1993 P 92.3386 *Privation de liberté à des fins d'assistance (art. 397a CC). Droits des patients (N 19.3.93, Caspar-Hutter)*
- 1993 P 93.3023 *Surveillance de comptes bancaires dans le cadre de procès pénaux. Bases juridiques (N 2.3.93, Commission du Conseil national 92.068)*
- 1993 P 93.3024 *Surveillance de comptes bancaires et des bureaux de change. Bases juridiques (N 2.3.93, Commission du Conseil national 92.068 [Minorité Reimann Maximilian])*
- 1993 P 91.3303 *Régime de la transparence et réserve du secret au sein de l'administration (N 3.6.93, Hess Peter; classement proposé FF 2003 1807)*

- 1993 P 93.3250 *Responsabilité du fait des produits. Exonération réciproque de la responsabilité de l'importateur (N 3.6.93, Commission du Conseil national 89.247 [93.125])*
- 1993 P 93.3100 *Registre du commerce. Tarif des émoluments (N 8.10.93, Leuenberger Moritz)*
- 1993 M 93.3249 *Responsabilité civile lors des «grands sinistres» (N 3.6.93, Commission du Conseil national 89.247; E 9.12.93)*
- 1994 M 92.3467 *Pour une nette répartition des tâches d'exécution entre les cantons et la Confédération (E 17.6.93, Bloetzer; N 14.3.94; classement proposé FF 2002 2155)*
- 1994 P 94.3294 *Droit du mariage. Jouissance du domicile (N 7.10.94, von Felten)*
- 1994 P 94.3115 *Valeur légale des signatures électroniques. Modification de l'article 14 CO (N 7.10.94, Spoerry; classement proposé FF 2001 5423)*
- 1994 P 93.3328 *Nouvelle révision du droit des sociétés anonymes (N 16.12.94, Bühner Gerold)*
- 1994 P 94.3469 *Modification de l'art. 371 du Code des obligations (N 16.12.94, Dettling)*
- 1995 P 94.3574 *Loi sur l'aide aux victimes d'infraction. Délai de péremption (N 24.3.95, Goll)*
- 1995 P 94.3561 *Dispositions générales et clauses sur les abus (CO, CC) (N 24.3.95, Leemann)*
- 1995 M 94.3181 *Unification de la procédure pénale en Suisse (N 4.10.95, Schweingruber; E 15.3.95)*
- 1995 M 94.3311 *Unification de la procédure pénale en Suisse (E 15.3.95, Rhinow; N 4.10.95)*
- 1995 P 95.3315 *Reconnaissance des droits des malades mentaux (N 6.10.95, von Felten)*
- 1996 P 95.3525 *Droit d'asile et droit des étrangers. Décharge du Tribunal fédéral (N 14.3.96, Baumberger; classement proposé FF 2001 4005)*
- 1996 P 96.3114 *Droit d'information dans la procédure de droit pénal administratif (E 3.6.96, Schmid Carlo)*
- 1996 P 96.3263 *Contrats d'assurance. Interdiction des tests génétiques préalables (N 3.10.96, Günter; classement proposé FF 2002 6841)*
- 1996 P 96.3377 *Etude de l'opportunité de supprimer les instances de recours cantonales et de créer une instance de recours fédérale dans le domaine de l'EIMP (N 16.9.96, Commission des affaires juridiques CN 95.024 [Minorité Sandoz Suzette]; classement proposé FF 2001 4005)*

- 1996 P 96.3533 *Acompte en cas d'action pécuniaire (N 13.12.96, Ostermann)*
- 1996 P 96.3176 *Interdiction légale des châtements corporels et des traitements dégradants envers les enfants (N 13.6.96, Commission des affaires juridiques CN 93.034; E 12.12.96)*
- 1997 P 96.3662 *Ordonnance sur les émoluments perçus en application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (OELP) (N 21.3.97, Aeppli Wartmann)*
- 1997 P 96.3385 *Commissions fédérales de recours et d'arbitrage (N 20.3.97, Commission de l'économie et des redevances CN 93.461; classement proposé FF 2001 4005)*
- 1997 P 97.3095 *Droit du travail. Réglementation des plans sociaux (N 10.10.97, Rechsteiner-St-Gall)*
- 1997 P 97.3195 *Protection et statut des militants syndicaux (N 10.10.97, Rennwald)*
- 1998 P 97.3570 *Mariage et changement de sexe (N 20.3.98, Groupe libéral)*
- 1998 P 97.3528 *Transfert de l'autorité de recours du Conseil fédéral (N 20.3.98, Grobet; classement proposé FF 2001 4005)*
- 1998 P 98.3014 *Inscription dans le Code pénal d'une disposition visant à punir le détournement de fonds (N 26.6.98, Hess Peter)*
- 1998 P 98.3131 *Modification du CC. Aménagement de la cédule hypothécaire en tant que registre de droits de gage (E 9.6.98, Schiesser)*
- 1998 M 97.3083 *Régime de la transparence et réserve du secret au sein de l'administration (N 20.3.98, Hess Peter; E 1.10.98; classement proposé FF 2003 1807)*
- 1998 M 97.3110 *Inscription du principe de la transparence dans une future loi sur l'information (N 20.3.98, Vollmer; E 1.10.98; classement proposé FF 2003 1807)*
- 1998 P 97.3142 *Associés indéfiniment responsables des sociétés de personnes. Admission des personnes morales (N 9.10.98, Raggenbass; classement proposé FF 2002 2949)*
- 1998 P 97.3384 *Régime de la transparence au sein de l'administration (N 20.3.98, Commission de gestion CN; E 1.10.98; classement proposé FF 2003 1807)*
- 1998 P 98.3463 *Articles 11 et 13 de la Loi sur l'égalité (LEg). Asymétrie (N 18.12.98, Hubmann)*
- 1998 P 98.3214 *Encouragement de la propriété. Modification des droits réels (N 18.12.98, Commission des affaires juridiques CN 97.425)*
- 1999 P 98.3031 *Protection des droits de la personnalité lors de tests génétiques. Révision de la loi fédérale sur le contrat d'assurance (N 3.3.99, von Felten)*
- 1999 P 98.3622 *Fédéralisme coopératif (N 19.3.99, Zbinden; classement proposé FF 2002 2156)*

- 1999 P 98.3667 *CEDH. Signature du protocole additionnel et du protocole no 4 (N 19.3.99, Nabholz) – auparavant: DFAE*
- 1999 M 98.3366 *Partage dans le domaine de la poursuite pénale (E 1.12.98, Commission des affaires juridiques CE 98.009; N 10.6.99; classement proposé FF 2002 423)*
- 1999 P 99.3064 *La multipropriété mérite une législation (N 18.6.99, Aguet)*
- 1999 P 99.3050 *Utilisation de l'argent de la drogue confisqué (N 18.6.99, Heim; classement proposé FF 2002 423)*
- 1999 P 99.3108 *Collaboration intercantonale (N 18.6.99, Theiler; classement proposé FF 2002 2156)*
- 1999 P 98.3362 *Modification de l'art. 839 al. 2 CC, hypothèques des artisans et des entrepreneurs (N 9.10.98, Commission des affaires juridiques CN; E 2.6.99)*
- 1999 P 99.3168 *Contrats de vente. Extension à deux ans du délai de garantie (N 8.10.99, Vollmer)*
- 1999 P 99.3288 *Signature électronique (E 28.9.99, Leumann; classement proposé FF 2001 5423)*

Office fédéral de la police

- 1997 P 96.3576 *Emploi de substances toxiques par la police (N 20.6.97, Sandoz Marcel)*
- 1997 P 96.3615 *Interdiction d'utilisation des gaz lacrymogènes (N 20.6.97, Teuscher)*
- 1999 P 99.3072 *La sécurité sans l'armée et sans police fédérale (N 18.6.99, Jaquet-Berger)*

Office fédéral des étrangers

- 1983 P 82.385 *Nouvelle loi sur les étrangers (N 7.3.83, Oehen; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1983 P 82.414 *Législation sur les étrangers (N 7.3.83, Groupe socialiste; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1990 P 89.809 *Rapport sur les perspectives de la politique des étrangers (E 22.3.90, Weber; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1990 P 90.493 *Densité démographique de la Suisse (N 22.6.90, Seiler Hanspeter; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1991 P 90.697 *Séjour et établissement des étrangers. Révision de la loi (N 11.3.91, Fankhauser; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1995 P 93.3369 *Permis C et absence prolongée (N 24.3.95, Zisyadis; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1996 P 94.3473 *Permis d'établissement et conjoint étranger (N 4.10.95, Bühlmann, E 3.6.96; classement proposé FF 2002 3469)*

- 1997 P 97.3013 *Réglementation du droit de résidence des conjoints étrangers (N 17.6.97, Commission des institutions politiques CN 95.088; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1999 P 99.3034 *Principes pour la future politique en matière d'étrangers (E 16.3.99, Commission des institutions politiques CE 97.060 [Minorité Reimann]; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1999 M 98.3445 *Promotion des connaissances des langues usuelles du pays auprès de la population étrangère (E 15.12.98, Simmen, N 17.6.99; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1999 P 97.3149 *Lutte contre la traite des blanches (N 20.4.99, Bühlmann; classement proposé FF 2002 3470)*
- 1999 P 97.3577 *Amnistie pour les «sans papiers» (N 20.4.99, Fankhauser; classement proposé FF 2002 3470)*
- 1999 P 99.3188 *Naturalisation facilitée de ressortissants étrangers (N 8.10.99, Heim; classement proposé FF 2002 3470)*
- 1999 P 99.3079 *Une politique des étrangers et de l'asile cohérente (E 2.6.99, Merz; N 7.10.99; classement proposé FF 2002 3470)*
- 1999 P 99.3033 *Principes pour la future politique en matière d'étrangers (E 16.3.99, Commission des institutions politiques CE 97.060; N 7.10.99; classement proposé FF 2002 3470)*

Office fédéral des assurances privées

- 1990 P 90.732 *Contrat d'assurance. Révision totale de la loi (N 14.12.90, David)*
- 1994 P 94.3314 *Discrimination des personnes séropositives (N 16.12.94, Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national 93.460)*
- 1996 M 96.3043 *Loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA). Modification dans l'intérêt du consommateur (N 21.6.96, Vollmer; E 11.12.96)*
- 1999 P 98.3635 *Primes abordables en matière d'assurances complémentaires (N 18.6.99, Guisan)*

Office fédéral des réfugiés

- 1993 M 92.3049 *Loi sur les migrations (E 7.10.92, Simmen; N 7.6.93; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1993 P 93.3043 *Lignes directrices pour une loi sur les migrations (N 7.6.93, Commission des institutions politiques du Conseil national 92.3049; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1993 P 92.3066 *Définition d'une nouvelle politique démographique (N 18.6.93, Keller Rudolf; classement proposé FF 2002 3469)*
- 1993 P 93.3320 *Politique en matière de réfugiés (N 8.10.93, Eymann Christoph; classement proposé FF 2002 3469)*

- 1998 P 98.3070 *Mesures urgentes contre les abus dans le domaine de l'asile (E 17.6.98, Loretan Willy; classement proposé FF 2002 6359)*
- 1999 P 98.3584 *Politique en matière de réfugiés. Coordination avec les Etats européens (N 18.6.99, Groupe libéral)*

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

- 1997 M 97.3008 *Protection du droit d'auteur et nouvelles technologies de la communication (E 6.3.97, Commission des transports et des télécommunications CE 96.048; N 19.3.97)*
- 1999 M 98.3243 *Révision de la loi fédérale sur les brevets d'invention (E 1.10.98, Leumann; N 20.4.99)*
- 1999 P 98.3389 *Equité de la redevance perçue par Pro Litteris (N 20.4.99, Widrig)*
- 1999 P 99.3347 *Protection des usagers de droits d'auteur (N 8.10.99, Imhof)*

Département de la défense, de la protection de la population et des sports

Défense

- 1999 P 98.3642 *Compter la formation sportive au sein de l'armée comme jours de service (N 19.3.99, Teuscher)*

Département des finances

Administration des finances

- 1993 P 93.3288 *Péréquation intercantonale des charges publiques (N 8.10.93, Wyss Paul; classement proposé FF 2002 2155)*
- 1995 P 94.3307 *Péréquation financière et centres urbains (N 13.3.95, Strahm Rudolf; classement proposé FF 2002 2156)*
- 1995 P 94.3483 *Risques liés aux instruments financiers dérivés (N 2.2.95, Commission de l'économie et des redevances CN 93.025; E 5.10.95)*
- 1996 P 95.3539 *Compatibilité entre la fonction de membre de la Commission fédérale des banques et de membre de conseils d'administration de banques (N 19.3.96, Béguelin)*
- 1996 P 95.3574 *Protection légale des épargnants (N 24.9.96, Vollmer; classement proposé FF 2002 7476)*
- 1996 P 96.3285 *Renforcement de la péréquation financière fédérale par les parts cantonales à l'impôt fédéral direct (N 13.12.96, Lachat; classement proposé FF 2002 2156)*

- 1997 M 97.3187 *Produit des taxes sur les carburants destiné à la construction des routes principales. Gestion plus souple des crédits (E 28.4.97, Commission de l'économie et des redevances CE 97.027; N 29.4.97)*
- 1997 P 96.3574 *Fortunes tombées en déshérence (N 18.3.97, Nabholz) – auparavant: DFJP/OFJ*
- 1997 M 96.3606 *Fortunes tombées en déshérence. Obligation de s'annoncer (N 18.3.97, Rechsteiner-St-Gall; E 7.10.97) – auparavant: DFJP/OFJ*
- 1997 M 96.3610 *Fortunes tombées en déshérence (E 19.3.97, Plattner; N 29.9.97) – auparavant: DFJP/OFJ*
- 1999 P 97.3124 *Produit des taxes sur les carburants destiné à la construction des routes principales. Gestion plus souple des crédits (N 16.3.99, Gadiant)*
- 1999 P 97.3369 *Avoirs en déshérence déposés auprès des banques suisses. Création d'un code de procédure civile (N 3.3.99, Baumann J. Alexander) – auparavant: DFJP/OFJ*
- 1999 P 97.3289 *Place financière suisse. Mise en place d'un système de recherche efficace et crédible (N 16.3.99, Rechsteiner Paul)*
- 1999 P 97.3488 *Réforme du système fiscal (N 16.3.99, Vallender)*
- 1999 P 99.3006 *Fonds propres des banques / surveillance des sociétés de bancassurance (N 9.3.99, Commission de l'économie et des redevances CN 98.033)*
- 1999 P 99.3208 *Participation des créanciers privés aux coûts de mesures monétaires (N 8.10.99, Commission de politique extérieure CN 99.017)*

Office du personnel

- 1996 P 96.3030 *Projet pilote New Public Management (N 21.6.96, Kofmel; classement proposé FF 2002 2156) – auparavant: DFF/AFF*
- 1999 P 99.3388 *Prévention de la corruption (N 7.10.99, Commission des affaires juridiques CN 99.026)*

Administration des contributions

- 1992 P 90.786 *Amortissement des hypothèques et déductions fiscales (N 11.3.92, Jaeger; classement proposé FF 2001 2837)*
- 1994 M 92.3249 *Amnistie fiscale générale (E 1.3.93, Delalay; N 18.3.94; classement proposé FF 1995 IV 1591)*
- 1994 P 93.3684 *Encouragement de la propriété du logement (N 20.9.94, Gysin; classement proposé FF 2001 2837)*

- 1995 P 93.3000 *Encouragement de l'acquisition facilitée d'un logement par les locataires (N 9.6.95, Commission des affaires juridiques CN 91.423 [Minorité Reimann Maximilian]; classement proposé FF 2001 2837) – auparavant: DFJP/OFJ*
- 1995 M 93.3586 *Pour un impôt fédéral qui ne pénalise pas le couple (E 6.10.94, Frick; N 27.9.95; classement proposé FF 2001 2837)*
- 1995 P 94.3037 *Frais liés à la garde des enfants: transformation en frais d'obtention du revenu (N 14.3.95, Spoerry; E 20.12.95; classement proposé FF 2001 2837)*
- 1996 P 96.3197 *Fraude fiscale (concernant l'objectif 5) (N 10.6.96, Commission CN 96.016 [Minorité Jans])*
- 1996 P 94.3564 *Usage propre d'immeubles. Imposition (N 24.9.96, Baumberger; classement proposé FF 2001 2837)*
- 1997 M 96.3186 *Impôt fédéral direct. Faiblesses structurelles (N 20.6.96, Commission de l'économie et des redevances CN 94.095; E 19.3.97; classement proposé FF 2001 2837)*
- 1997 P 96.3460 *Droit fiscal. Déduction des frais de formation nécessaires à la reprise d'une activité professionnelle (N 21.3.97, Teuscher; classement proposé FF 2001 2837)*
- 1997 P 96.3595 *Pratique de la détermination des impôts (N 21.3.97, Weber Agnes)*
- 1997 P 97.3162 *Primes de l'assurance-maladie. Déduction fiscale (N 20.6.97, Grendelmeier; classement proposé FF 2001 2838)*
- 1997 P 97.3288 *Minimum vital. Exonération de l'impôt (N 10.10.97, Rechsteiner Paul; classement proposé FF 2001 2838)*
- 1997 P 97.3087 *Amnistie fiscale pour les héritiers (E 9.10.97, Marty Dick)*
- 1998 P 98.3056 *Imposition des bénéfices en capital et des montants versés pour la prévoyance professionnelle. Exemption fiscale temporaire (E 17.3.98, Commission de l'économie et des redevances CE 96.060)*
- 1998 P 96.3623 *Mesures visant à encourager la création d'entreprises par une exonération de l'impôt fédéral direct pour les sociétés de capital-risque (Venture capital) (N 21.9.98, Groupe radical-démocratique)*
- 1998 P 96.3651 *Exemption d'impôts à l'impôt fédéral direct des sociétés de participation-capital-risque et autres mesures (E 16.12.98, Forster)*
- 1999 P 97.3084 *Renforcement de la place économique suisse: déduction des frais de formation (N 16.3.99, David; classement proposé FF 2001 2838)*
- 1999 P 97.3125 *Amnistie fiscale pour les héritiers (N 16.3.99, Pelli)*

- 1999 P 97.3210 *Gains en capital affectés à la prévoyance professionnelle. Exonération fiscale (N 16.3.99, Eberhard)*
- 1999 P 98.3577 *Imposition des sociétés indépendante de leur forme juridique (N 19.3.99, Vallender)*
- 1999 P 99.3005 *Coordination du droit pénal accessoire et du droit pénal administratif (N 16.3.99, Commission de l'économie et des redevances CN 93.461)*
- 1999 M 99.3004 *Traitement uniforme et cohérent en droit fiscal et des assurances sociales (N 16.3.99, Commission de l'économie et des redevances CN 93.461; E 22.4.99)*
- 1999 M 98.3330 *Pour une réduction de l'impôt fédéral direct compensée par une hausse de la TVA (N 31.5.99, Schmid Samuel; E 4.10.99; classement proposé FF 2001 2838)*
- 1999 P 98.3330 *Pour une réduction de l'impôt fédéral direct compensée par une hausse de la TVA (N 31.5.99, Schmid Samuel; E 4.10.99; classement proposé FF 2001 2838)*

Administration des douanes

- 1992 P 90.977 *Renforcement par l'armée du corps des gardes-frontière (N 2.6.92, Gysin)*
- 1995 P 93.3616 *Impôt sur la bière. Amélioration des conditions de concurrence (N 23.3.95, Tschuppert Karl)*
- 1997 P 97.3155 *Situation du corps des gardes-frontière (Cgfr) (N 20.6.97, Freund)*
- 1997 P 97.3171 *Tourisme criminel et crime organisé. Renforcement de la surveillance à la frontière et autres mesures (N 20.6.97, Bircher)*
- 1999 P 97.3133 *Infractions à la législation douanière. Publicité des noms des coupables (N 16.3.99, Sandoz Marcel)*
- 1999 P 99.3091 *Douane autoroutière de Bâle-Weil. Augmentation de la capacité de traitement (N 18.6.99, Baader)*
- 1999 P 98.3660 *Contrôles douaniers dans les transports publics (N 8.10.99, Ratti)*
- 1999 P 99.3159 *Promotion des carburants diesel améliorés (N 8.10.99, Semadeni)*

Office des constructions et de la logistique

- 1999 P 98.3399 *Répartition plus équitable des commandes de la Confédération (N 19.3.99, Comby) – auparavant: DFF/AFF*
- 1999 P 99.3075 *Régime d'indemnisation selon la loi fédérale sur les marchés publics (N 8.10.99, Baumberger) – auparavant: DFF/AFF*

Département de l'économie

Secrétariat général

1999 P 98.3624 *Création d'un Office fédéral du travail (N 19.3.99, Berberat)*

Secrétariat d'Etat à l'économie

1995 M 94.3312 *Sécurité sur le lieu de travail (N 7.10.94, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN 93.424; E 23.3.95)*

1996 P 95.3587 *La garantie des risques à l'exportation doit mieux prendre en compte les petites et moyennes entreprises (N 22.3.96, Jeanprêtre)*

1996 P 96.3090 *Mesures contre le travail au noir (N 21.6.96, Jutzet; classement proposé FF 2002 3371)*

1996 P 96.3094 *Droit du travail. Formation continue (N 26.9.96, Rechsteiner Paul)*

1996 P 96.3537 *Organisation internationale du travail (OIT). Convention no 174 (N 10.12.96, Commission de la sécurité sociale et de la santé CN 96.037) – auparavant: DFI/OFAS*

1997 P 97.3070 *Formes de travail atypiques (N 20.6.97, Rennwald)*

1997 P 97.3476 *Lutte contre le travail au noir. Instances de contrôle cantonales (N 19.12.97, Imhof; classement proposé FF 2002 3371)*

1998 P 98.3190 *Egalité des chances et non-discrimination sur le marché du travail en raison de l'âge (N 26.6.98, Gysin Remo)*

1998 M 97.3478 *Train de mesures contre le travail au noir (N 19.12.97, Tschopp; E 23.9.98; classement proposé FF 2002 3371)*

1998 P 97.3477 *Campagne d'information nationale contre le travail au noir (N 19.12.97, Eymann, E 23.9.98; classement proposé FF 2002 3371)*

1998 P 98.3428 *Investissements dans l'hôtellerie. Nouvelles formes de financement (N 18.12.98, Gadiant; classement proposé FF 2002 6655)*

1998 P 98.3528 *LCD et liberté d'opinion (E 8.12.98, Commission des affaires juridiques CE 97.3390)*

1999 P 98.3674 *Négociations avec l'UE sur les produits alimentaires transformés (N 19.3.99, Sandoz Marcel)*

1999 P 99.3001 *Convention no 177 sur le travail à domicile (N 18.3.99, Commission de la sécurité sociale et de la santé CN 98.060)*

1999 P 99.3016 *Exportation de produits agricoles transformés. Ouverture immédiate des négociations avec l'UE (N 18.6.99, Kühne)*

1999 M 99.3247 *Produits agricoles transformés (N 2.9.99, Commission 99.028; E 21.9.99)*

1999 P 99.3167 *«Electronic commerce». Bases légales (N 8.10.99, Vollmer)*

- 1999 P 99.3223 *Libre circulation des personnes dans le cadre des accords bilatéraux avec l'UE. Travail au noir (N 8.10.99, Groupe démocrate-chrétien; classement proposé FF 2002 3371)*
- 1999 P 99.3266 *Foires et expositions. Adapter les règles d'importation à celles de l'UE (N 8.10.99, Randegger)*
- 1999 P 99.3337 *Préparer le prochain cycle de négociations de l'OMC (N 8.10.99, Brunner Toni)*

Office fédéral de l'agriculture

- 1999 P 99.3123 *Agriculture. Programme de réduction des coûts (N 18.6.99, Brunner Toni; classement proposé FF 2002 4395)*
- 1999 P 99.3119 *Rapport sur le désendettement dans l'agriculture (N 18.6.99, Kunz; classement proposé FF 2002 4395)*
- 1999 P 99.3121 *Facilités pour les agriculteurs désireux d'abandonner leur profession (N 18.6.99, Oehrli; classement proposé FF 2002 4395)*

Office vétérinaire fédéral

- 1986 P 86.535 *Expérimentation sur animaux. Méthodes douces (N 9.10.86, Günter; classement proposé FF 2003 595)*
- 1992 P 91.3308 *Pratiques révoltantes dans les abattoirs (N 20.3.92, Wiederkehr; classement proposé FF 2003 595)*
- 1992 P 92.3229 *Interdiction de garder des animaux de rente dans l'obscurité ou la pénombre (N 9.10.92, Weder Hansjürg; classement proposé FF 2003 595)*
- 1993 P 91.3293 *Interdiction des pratiques d'élevage cruelles (N 29.4.93, Weder Hansjürg; classement proposé FF 2003 595)*
- 1993 P 93.3105 *Protection des animaux durant leur transport et dans les abattoirs (N 18.6.93, Baumann; classement proposé FF 2003 595)*
- 1993 P 92.3470 *Electrochocs dans les étables (N 18.6.93, Keller Rudolf; classement proposé FF 2003 595)*
- 1993 P 91.3346 *Interdiction d'expériences sur animaux désuètes et problématiques (N 29.9.93, Weder Hansjürg; classement proposé FF 2003 595)*
- 1993 P 93.3524 *Protection des animaux. Stratégie d'exécution (E 7.12.93, Commission de gestion du Conseil des Etats; classement proposé FF 2003 595)*
- 1994 P 94.3242 *Chiens de combat. Interdiction (N 7.10.94, Weder Hansjürg; classement proposé FF 2003 595)*
- 1995 P 94.3538 *Abattoirs. Examen du bétail vivant (N 24.3.95, Meier Hans; classement proposé FF 2003 595)*

- 1995 P 95.3136 *Transport d'animaux dans des conditions intolérables (N 23.6.95, Ziegler Jean; classement proposé FF 2003 595)*
- 1995 P 95.3022 *Transport d'animaux. Certificat de capacité (E 22.6.95, Onken; classement proposé FF 2003 595)*
- 1997 P 96.3519 *Compétences dans le domaine vétérinaire (N 10.10.97, Ehrler)*

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

- 1997 P 97.3151 *Formation des agents de la police judiciaire et des membres des organes chargés des enquêtes (N 10.10.97, Alder)*
- 1997 P 97.3245 *Concept de formation suisse et Office fédéral de l'éducation (N 10.6.97, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN 96.075; E 23.9.97)*
- 1997 P 97.3504 *Universités et Hautes écoles spécialisées. Transfert de savoir et de technologie (N 19.12.97, Randegger)*
- 1998 P 97.3266 *Ecoles professionnelles. Mise en place de l'enseignement du sport (N 10.10.97, Vollmer; E 17.3.98)*
- 1999 P 98.3294 *Centre interactif d'information professionnelle (N 9.10.98, Theiler; E 4.3.99)*
- 1999 P 99.3109 *Informatique. Offensive sur le front de la formation (N 18.6.99, Theiler)*
- 1999 M 99.3386 *Loi sur les hautes écoles spécialisées. Révision (N 22.9.99, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN 98.070; E 28.9.99)*
- 1999 P 99.3272 *Employés du commerce de détail. Enseignement de l'anglais (N 8.10.99, Fässler)*
- 1999 P 99.3387 *Hautes écoles spécialisées. Financement de la recherche et du développement axés sur l'application (N 22.9.99, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN 98.070)*

Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Office fédéral des transports

- 1988 P 87.943 *«RAIL 2000». Modalités (N 18.3.88, Luder)*
- 1989 P 89.529 *Personnel d'accompagnement des trains (E 3.10.89, Weber)*
- 1991 P (I)
ad 90.040 *Capacité de la gare de Lucerne (E 1.10.91, Commission du Conseil des Etats)*
- 1992 P 92.3221 *Ligne ferroviaire Stein-Winterthour et collaboration transfrontalière (N 9.10.92, Bircher Peter)*
- 1995 M 94.3322 *Nouvelle offre de prestations (E 4.10.94, Commission des transports et des télécommunications CE 94.048; N 6.3.95)*

- 1995 P 95.3128 *Desserte équilibrée de toutes les régions (E 3.10.95, Brändli)*
- 1996 P 96.3338 *Lignes TGV et ICE desservant l'Alsace et la région de Mannheim (N 4.10.96, Hegetschweiler)*
- 1996 P 96.3492 *Raccordement de la Suisse du Nord-Ouest au TGV (N 13.12.96, Imhof)*
- 1997 P 96.3130 *CFF et compagnies de chemin de fer privées. Egalité des chances (N 4.12.97, Alder)*
- 1997 P 96.3444 *Train direct Delémont–Moutier–Granges–Lyss–Berne (N 4.12.97, Rennwald)*
- 1998 M 97.3537 *Transports publics, divulgation des statistiques des transports (N 20.1.98, Commission des transports et des télécommunications CN 96.090; E 10.3.98)*
- 1998 M 97.3395 *Transports publics. Harmonisation du financement (E 2.10.97, Commission des transports et des télécommunications CE 96.090; N 20.1.98)*
- 1998 P 97.3624 *Transport par rail. Accord entre la Suisse et l'Allemagne (N 3.3.98, Mühlemann)*
- 1998 P 98.3049 *Projet Rail 2000, 2e étape (N 3.3.98, Commission des transports et des télécommunications CN 96.059)*
- 1998 P 98.3035 *Concept Rail 2000. 2e étape (E 19.3.98, Küchler)*
- 1998 P 97.3677 *Gare de Zurich. Construction d'une extension souterraine au lieu d'une annexe en surface (N 26.6.98, Wiederkehr)*
- 1998 P 98.3182 *Ligne de chemin de fer Lugano–Mendrisio–Varese–Malpensa (N 26.6.98, Ratti)*
- 1998 P 98.3309 *Réforme des chemins de fer et procédure de mise au concours. Rapport (E 6.10.98, Bieri)*
- 1998 P 98.3531 *Transfert des tâches relevant des prérogatives de la puissance publique des CFF à des tiers (N 10.12.98, Commission des transports et de télécommunications CN 98.047)*
- 1998 P 98.3533 *Prix des tracés (N 10.12.98, Commission des transports et de télécommunications CN 98.047)*
- 1999 P 98.3659 *Concept et politique de communication pour les Grandes infrastructures ferroviaires (N 18.6.99, Ratti)*

Office fédéral des eaux et de la géologie

- 1999 P 99.3364 *Régulation du niveau du lac de Constance (N 8.10.99, Raggenbass)*

Office fédéral de l'énergie

- 1987 P (I)
ad 87.046 *Responsabilité civile en matière nucléaire. Questions d'indemnisation (N 6.10.87, Commission du Conseil national)*

- 1996 P 96.3129 *Diversification des sources d'énergie motrice. Programme (N 21.6.96, Stucky)*
- 1998 P 97.3681 *Consommation d'agents énergétiques fossiles. Réduction (N 20.3.98, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CN 97.033 [Minorité Thür])*

Office fédéral des routes

- 1996 P 96.3316 *Bifurcation à droite possible dans tous les cas (N 4.10.96, Steinemann)*
- 1997 P 96.3580 *Grands projets de construction des routes. Problèmes de financement (N 10.10.97, Bezzola)*
- 1997 P 97.3234 *Le mode de financement des routes nationales (N 10.10.97, Commission de gestion CN)*
- 1997 P 97.3231 *Financement de routes traversant des agglomérations urbaines (E 25.9.97, Commission des transports et des télécommunications CE 96.302)*
- 1998 P 98.3262 *Véhicules tout-terrain. Un danger sur les routes (N 9.10.98, Wiederkehr)*
- 1999 P 98.3468 *Equiper les véhicules du Corps des gardes-frontière de feux bleus et d'avertisseurs à sons alternés (N 19.3.99, Freund)*
- 1999 P 99.3230 *Trafic des poids lourds. Création d'un système d'information à l'échelle nationale (N 8.10.99, Groupe de l'Union démocratique du Centre)*
- 1999 P 99.3232 *Réglementation du transport des matières dangereuses à travers les Alpes (N 8.10.99, Groupe de l'Union démocratique du Centre)*
- 1999 P 99.3234 *Corps de police cantonaux. Renforcement des moyens et de la coopération (N 8.10.99, Groupe de l'Union démocratique du Centre)*
- 1999 P 99.3281 *Améliorer la sécurité des tunnels sur le réseau des routes nationales (N 8.10.99, Günter)*
- 1999 P 99.3446 *Extension à 6 pistes du tunnel de Gubrist (N 8.10.99, Hegetschweiler)*
- 1999 P 99.3161 *Réseau des routes principales dans le canton d'Appenzell Rh.I. (E 6.10.99, Schmid Carlo)*
- 1999 P 99.3240 *Raccordement du pays d'Appenzell aux routes nationales (E 6.10.99, Merz)*

Office fédéral de la communication

- 1994 P 93.3654 *Violence à la télévision. Représentation féminine dans l'instance de recours (N 18.3.94, von Felten; classement proposé FF 2003 1425) – auparavant: DETEC/Secrétariat général*
- 1994 P 94.3184 *Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (N 7.10.94, Reimann Maximilian; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1997 P 97.3009 *Participation des diffuseurs privés de programmes télévisés aux redevances de réception (E 6.3.97, Commission des transports et des télécommunications CE 96.048; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1998 P 97.3453 *Radio et télévision. Révision de la législation (E 18.3.98, Uhlmann; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1998 P 98.3003 *Radio Suisse Internationale (N 20.3.98, Commission de politique extérieure CN 97.085; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1998 P 98.3110 *Télécommunications. Transparence dans l'indication des tarifs (N 26.6.98, Vollmer)*
- 1998 P 98.3467 *Criminalité sur Internet. Responsabilité du fournisseur d'accès (N 18.12.98, von Felten)*
- 1999 P 98.3575 *Fonds indépendant pour les médias (N 19.3.99, Weigelt; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1999 M 98.3509 *Télévision suisse. Programmes éducatifs (N 16.6.99, Suter; E 17.12.98; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1999 M 98.3391 *Programmes éducatifs à la télévision suisse (E 17.12.98, Simmen; N 16.6.99; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1999 P 97.3451 *Radio et télévision. Révision de la législation (N 16.6.99, Groupe de l'Union démocratique du Centre; classement proposé FF 2003 1425)*
- 1999 P 99.3080 *Admission de la SSR dans le champ d'activité du Contrôle fédéral des finances (E 16.6.99, Reimann; classement proposé FF 2003 1425)*

Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

- 1972 M 10999 *Protection de la nature et sauvegarde du patrimoine national (E 26.9.72, Bächtold; N 19.9.72)*
- 1972 M 10987 *Protection de la nature et sauvegarde du patrimoine national (N 19.9.72, Binder; E 26.9.72)*
- 1987 P 87.392 *Protection du paysage. Renforcement (N 19.6.87, Longet)*
- 1991 M 90.421 *Etude du gibier (N 18.9.91, Frey Walter; E 1.10.90)*
- 1991 M 90.426 *Etude du gibier (E 1.10.90, Lauber; N 18.9.91)*

- 1991 P 91.3180 *Sauvegardons la richesse de notre faune et de notre flore (N 4.10.91, Weder-Bâle)*
- 1991 P 91.3366 *Faune et flore. Plan sectoriel portant sur le paysage et le milieu naturel (N 13.12.91, Haering Binder)*
- 1991 P 91.3364 *Défense de l'environnement. Indicateurs (N 13.12.91, Nabholz)*
- 1993 P 91.3431 *Interdiction d'importer, d'exporter et de faire transiter des animaux vivants destinés à la chasse (N 2.6.93, Hafner Rudolf)*
- 1994 P 92.3244 *Elimination des ordures. Techniques exemptes de nuisances (N 1.3.94, Maspoli)*
- 1994 P 94.3456 *Moteurs diesel cancérogènes (N 16.12.94, Baumberger)*
- 1995 M 94.3005 *Introduction de taxes d'incitation sur les engrais minéraux, les excédents d'engrais de ferme et produits pour le traitement des plantes (E 2.6.94, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CE 93.053; N 22.6.95)*
- 1995 P 95.3114 *Coordination de la politique forestière (N 23.6.95, Singeisen)*
- 1995 P 95.3521 *Protection d'objets IFP (N 21.12.95, Nabholz)*
- 1996 M 95.3312 *Aménagement du territoire et protection de la nature. Coordination (E 18.9.95, Maissen; N 14.3.96) – auparavant: DFJP/OFAT*
- 1997 P 97.3117 *Administration fédérale. Système de management environnemental (N 20.6.97, Gysin Remo)*
- 1998 P 98.3277 *Prévoir des sanctions à l'endroit des pays coupables d'avoir violé le Protocole de Kyoto (N 9.10.98, Vallender; classement proposé FF 2002 5927)*
- 1998 P 98.3267 *Reconnaissance réciproque des examens cantonaux de chasse (E 6.10.98, Bieri)*
- 1998 M 98.3087 *Ratification de la Convention d'Aarhus (N 26.6.98, Semadeni; E 15.12.98)*
- 1999 P 98.3590 *Efficacité économique des mesures pour la protection de l'environnement (E 19.3.99, Respini)*
- 1999 P 98.3595 *Application de l'ordonnance sur les zones alluviales (N 18.6.99, Wiederkehr)*
- 1999 P 99.3104 *Loi sur la chasse. Révision (N 18.6.99, Dupraz)*
- 1999 P 99.3114 *Mise en oeuvre de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (N 18.6.99, Genner)*
- 1999 P 99.3057 *Avalanches et aménagement du territoire (N 8.10.99, Nabholz)*
- 1999 P 99.3166 *Poids lourds. Filtres à particules (N 8.10.99, Stump)*